

# DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT

MONTRÉAL (QC) H2T 1R9

TÉL. 514 903 7627

COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 16 avril 2024

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
500 Boul. René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Qué.)

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017.

Achat et vente de gaz de source renouvelable (« GSR ») par Énergir.

**Étape E.**

**Avis de participation du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM à l'examen des modifications aux Conditions de service et Tarif (CST) d'Énergir afin d'y inclure un mécanisme de cession de volumes.**

---

Chère Consœur,

Par la présente et suite à l'invitation de la Régie du 9 avril 2024 (lettre A-0506), le *Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM à la demande de renseignements no. 4 de la Régie* exprime son intérêt à participer à l'examen des modifications proposées par Énergir le 5 avril 2024 ([Pièce B-0996](#)) à ses Conditions de service et Tarif (CST) afin d'y inclure le mécanisme de cession de volumes approuvé par la Régie dans sa décision D-2024-028.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par

*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies Énergétiques (S.É.) et le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).